

AniMesnil

Depuis 2020, la Ville du Blanc-Mesnil, labellisée « **Ville amie des animaux** » (deux pattes), est engagée pour la protection de nos compagnons domestiques, mais également de la faune et de la flore sauvages.

Afin de renforcer ses engagements et de réunir tous les acteurs du territoire (associations, commerces, institutions, habitants, services municipaux...) autour de cette cause, la Ville a lancé en 2023 une initiative inédite : « **AniMesnil** ». Ce salon annuel, de grande ampleur, a lieu dans le parc Anne-de-Kiev (plus grand espace vert municipal du département) : il est le premier entièrement dédié au bien-être animal.

La première édition, avec une quarantaine de stands, a attiré plus de **2500 visiteurs**. Elle a été inaugurée le 7 octobre par Monsieur le Sénateur de la Seine-Saint-Denis **Thierry Meignen**, président de la majorité municipale, Monsieur **Jean-Philippe Ranquet**, Maire, Madame **Christine Cerrigone**, 1^{re} adjointe au maire chargée du Bien-Être animal, et **Karine Meyer**, conseillère municipale déléguée à cette même cause.

De nombreuses animations

Depuis, chaque année, lors de cette journée exceptionnelle, les visiteurs, pour certains accompagnés de leur animal de compagnie, assistent à différentes animations : démonstrations d'agility canine, présentations des brigades équestre et cynophile de notre police municipale, formations (lombricomposteurs), visites de nos ruches, de nos serres et de nos vignes municipales, conférences (éducation non violente, alimentation végétale...), expositions (photos, tableaux autour des animaux...), ateliers pour les enfants et les familles (maquillage, quiz, activités artistiques ou sportives, stands photo...), ventes d'accessoires, de miel ou d'objets de décoration, foodtrucks, ou encore sessions d'information (lutte contre les nuisibles, rôle des chiens d'assistance...).

Depuis 2024 et sa deuxième édition, le salon bénéficie également d'une **ferme pédagogique** à demeure. Elle profite également, tout au long de l'année, aux écoliers de la commune afin de les sensibiliser, là encore, au bien-être animal.



À télécharger

 [Le guide de l'animal](#)

11.17 Mo

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi

Mardi
14:00–17:30

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi
09:00–11:45

Dimanche
Fermé

09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi
Fermé

Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.